Communiqué de Presse

26/11/2025

Conseil Communautaire LES POINTS ESSENTIELS

Le Conseil communautaire de Pays de Gex agglo s'est réuni ce mercredi 26 novembre à 19h. 29 points à l'ordre du jour ont été débattus pour poursuivre l'action de l'Agglomération au service des Gessiens.

Approbation du projet de financement par l'État de Genève des projets de mobilité structurants de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex

Face aux flux transfrontaliers croissants sur le territoire du Grand Genève, la mise en place d'une politique régionale cohérente et ambitieuse s'impose. Elle permet le développement de projets structurants franco-suisse pour favoriser les transports en commun et désengorger les axes routiers du territoire.

Dans ce sens, l'État de Genève a proposé son soutien financier afin d'accélérer la réalisation d'infrastructures françaises structurantes qui améliorent les conditions de déplacements transfrontaliers.

Les élus ont ainsi approuvé le principe et les termes de "l'accord sur les projets" proposé par l'État de Genève qui permettra à Pays de Gex agglo de bénéficier d'un financement supplémentaire de 20,8 millions d'euros, pour cinq projets dont elle assure la maîtrise d'ouvrage :

- Le projet du P+R du Bisou situé au terminus du tram des Nations à Ferney-Voltaire ;
- Le projet d'extension du tram des Nations ;
- Le projet de reconstruction des douanes dans le cadre de l'extension du tram des Nations ;
- Le projet de pôle d'échange multimodal de Porte de France intégrant un P+R de 700 places ;
- Le projet du BHNS CERN - Saint-Genis-Pouilly.

Approbation de la lettre d'intention portant sur le financement et le développement des lignes de bus transfrontalières sur la période 2027 – 2030

Dans la continuité des actions menées en faveur du développement du réseau de transports en commun sur le territoire du Grand Genève, les élus ont approuvé la lettre d'intention cosignée par la République et Canton de Genève, le canton de Vaud, le Pôle métropolitain du Genevois français, Thonon Agglomération et Pays de Gex agglo, sous l'égide du Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) du Grand Genève.

Cet accord vise à établir une nouvelle clé de financement des lignes transfrontalières, fondée sur l'usage plutôt que sur l'offre, et permettra un rééquilibrage des contributions entre les partenaires suisses et français. Cette évolution dégagera une marge de manœuvre financière pour les autorités françaises, qui s'engagent à la réinvestir dans le développement de l'offre.

Concrètement, la modification de la clé de financement du déficit des lignes transfrontalières permettra de dégager une marge de manœuvre financière d'environ 2 millions d'euros pour Pays de Gex agglo, marge de manœuvre qui sera consacrée au déploiement de nouvelles lignes ou au renforcement de nouvelles lignes transfrontalières existantes.

Candidature à l'Appel à Projets CITEO "Levier 2 : Améliorer le captage des cartons et fibreux des ménages"

Jusqu'à présent, la collecte des déchets carton se fait normalement en déchèterie mais il est constaté des dépôts fréquents dans les points d'apports volontaires, occasionnant des problèmes de bourrage réguliers.

Les élus communautaires ont donc décidé la mise en place d'une collecte additionnelle et séparée des déchets ménagers en carton en s'orientant vers une collecte en apport volontaire avec l'objectif d'améliorer le service pour les usagers et de réduire les incivilités.

Le projet prévoit le déploiement, à terme, de 95 colonnes d'apports volontaires sur 24 des 27 communes du Pays de Gex, couvrant ainsi 99% de la population gessienne.

Une première phase expérimentale de 20 colonnes sera déployée sur 5 communes pilotes : Ferney-Voltaire, Prévessin-Moëns, Cessy, Ornex et Ségny, à partir de fin 2025.

Le déploiement se poursuivra progressivement en 2026 et en 2027 à un rythme d'environ 20 colonnes par semestre.

Dans le cadre de cette démarche, les élus ont approuvé la candidature de Pays de Gex agglo à l'appel à projet "Collecte 2025" de CITEO, sur le levier 2 "Améliorer le captage des cartons et fibreux des ménages", dont les dépenses éligibles comme les équipements de pré-collecte, pilotage et communication, sont financées à hauteur de 80%. Si la candidature de l'Agglo est retenue, l'aide financière serait de 226 528 € sur un montant total d'investissement de 283 160 €.

Les résultats sont attendus le 6 février 2026.

ZAC Ferney-Genève Innovation : Mise en œuvre de la phase réalisation du projet "Démonstrateur de la Ville Durable" de la ZAC : Convention de financement entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Pays de Gex agglo et accord de consortium entre les partenaires

En 2022, Pays de Gex agglo a été lauréate de l'AMI "Démonstrateur de la Ville Durable" porté par la Banque des Territoire dans le cadre du programme France 2030.

Pays de Gex Agglo et ses partenaires, dont principalement la SPL Terrinnov, ont bénéficié d'une subvention de l'État de 400 000 € (environ 50% de l'enveloppe globale d'études) pour une première phase dite "d'incubation" au cours de laquelle ont été menées de nombreuses études d'expérimentation en matière d'énergie, de matériaux biosourcés et de mobilité.

Les élus ont approuvé l'engagement du projet dans sa deuxième phase "réalisation", qui prévoit la mise en œuvre d'un programme de 7 actions opérationnelles sur une durée de 6 ans. Ce programme, porté par Pays de Gex agglo, en partenariat avec la SPL Terrinnov et des opérateurs de la construction, représente un investissement prévisionnel de 5 598 000€ et bénéficiera d'une aide financière de l'État de 1 918 000 €.

Suite à la validation du programme par le comité de pilotage ministériel en juin 2025, sa mise en œuvre se concrétise aujourd'hui par un accord de consortium qui fixe le rôle et les engagements de chacun des partenaires du projet.

Convention tripartite de livraison d'eau potable entre les Services Industriels de Terre Sainte et Environs, Pays de Gex agglo et la Régie des eaux gessiennes

Face aux déséquilibres à venir entre les besoins croissants en eau potable et les ressources disponibles, la Régie des Eaux Gessiennes (REOGES) a engagé plusieurs projets d'augmentation de la capacité de production et d'interconnexion des ressources. Cependant, ces derniers nécessitent plusieurs années d'études, de procédures et de réalisation. Il est donc apparu nécessaire d'augmenter la capacité d'approvisionnement en eau de l'Agglo et de la Régie des Eaux Gessiennes auprès des Services Industriels de Terre Sainte et Environs (SITSE).

Les élus ont donc approuvé un nouveau projet de convention de livraison d'eau potable avec les SITSE, prévue pour une durée de 50 ans, et qui prévoit un débit journalier maximum garanti de 12 000 m³/jour à terme, après réalisation de l'ensemble des nouvelles infrastructures.

Service des navettes hivernales entre Lélex, Mijoux, La Vattay et Le Col de la Faucille : Convention de gestion du service par le SMMJ pour la saison 2025-2026

Pour répondre aux besoins de transports en commun pour les habitants et touristes souhaitant se rendre dans les Monts Jura lors de la saison hivernale, deux navettes de 9 places, portées par le Syndicat Mixte des Monts Jura (SMMJ) et financées par l'Agglo, avaient été mises en place entre Lélex - Mijoux - La Vattay et le Col de la Faucille, du 21 décembre 2024 au 30 mars 2025, tous les jours d'ouverture de la station.

Afin de poursuivre cet engagement, les élus ont décidé de reconduire cette même offre pour la saison 2025-2026 avec une mise en œuvre par le SMMJ et une prise en charge, évaluée à hauteur de 60 500 €, par Pays de Gex agglo. Ces navettes gratuites et ouvertes à tous circuleront tous les jours, du samedi 20 décembre 2025 jusqu'au dimanche 29 mars 2026, de l'ouverture à la fermeture de la station des Monts Jura, comme suit :

- Du 20 décembre 2025 au 8 mars 2026 : 2 navettes, 10 allers-retours
- Du 9 mars au 29 mars 2026 : 1 navette, 5 allers-retours

Centre de Soins Immédiats du Pays de Gex (CESIM) : Participation financière de Pays de Gex agglo aux travaux portant sur les locaux mutualisés avec le CHPG, dans le cadre de l'accueil d'un scanner

Dans le cadre du développement du plateau technique à visée diagnostique au sein des locaux mutualisés entre le Centre Hospitalier du Pays de Gex (CHPG) et le Centre de Soins Immédiats (CESIM), l'arrivée d'un scanner, dont l'entrée en service est prévue au 1er trimestre 2026, a été approuvé par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Son arrivée avait été actée par le CHPG, en partenariat avec le Centre hospitalier Annecy-Genevois (CHANGE) et le Centre d'imagerie médicale de Saint-Genis-Pouilly, et nécessite des travaux de réaménagement des locaux.

Ces derniers étant mutualisés entre le CHPG et les équipes du CESIM, les élus ont approuvé le financement des travaux au prorata des surfaces occupées par le CESIM pour un coût total estimé à 202 000 € HT.